SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2017

SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES FINANCES PUBLIQUES - NOUVELLE-CALÉDONIE

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 20 DECEMBRE 2016

Le Comité Technique Local (CTL) s'est réuni le 20 décembre 2016 à 10H30 à la Direction des Finances Publiques de la Nouvelle-Calédonie sous la présidence de Monsieur Xavier HUMBERT, adjoint du Directeur des Finances Publiques.

FORCE OUVRIERE a boycotté la première réunion du CTL le 16 décembre pour protester contre l'absence de véritable politique d'action sociale et la situation vécue par les agents de la Trésorerie des CHN, l'absence de CHSCT et pour condamner les suppressions d'emplois mais a participé à la 2ème réunion (la 1ère n'ayant pas pu se tenir, faute de quorum) pour porter le mécontentement des agents.

Le Gouvernement a en effet décidé, une nouvelle fois, de faire peser la charge des suppressions d'emplois essentiellement sur la DGFIP qui subira une nouvelle saignée dans ses effectifs avec la suppression nette de 1815 Equivalent Temps Plein Travaillé.

Pour la Nouvelle-Calédonie, ce sont 2 emplois de cadres C qui vont disparaître en 2017, ce qui porte le nombre d'emplois supprimés à 18 depuis 2007, ce qui pour une petite structure comme la Nouvelle-Calédonie est impossible à absorber.

La direction locale a décidé de supprimer un emploi à la Trésorerie de la Province Sud justifiant son choix par l'arrivée d'un cadre A supplémentaire et l'autre emploi sera supprimé à La Paierie. Décision plus surprenante lorsque l'on connaît la charge de travail de cette entité et le fait qu'un emploi de cadre C a déjà été supprimé en 2016.

Les élus FORCE OUVRIERE ont voté « CONTRE » les suppressions d'emplois.

Contrairement au seul représentant UNSA, les représentants FORCE OUVRIERE ont refusé de participer à l'arbitrage local pour savoir où supprimer 2 emplois. Pour FORCE OUVRIERE, il est impensable de participer à une quelconque discussion sur la disparition de 2 emplois et de cautionner ainsi la décision de l'administration.

La DFIP de Nouvelle-Calédonie compte désormais 143 agents pour faire fonctionner les services et assurer les missions. FORCE OUVRIERE pose à nouveau la question à la direction : quel est le nombre nécessaire d'emplois dans les services de la DFIP en Nouvelle-Calédonie pour permettre aux agents d'exercer l'ensemble de leurs missions dans des conditions de travail normales ?

La forte mobilisation des agents dans les postes de Nouméa et de Brousse lors de la dernière journée de grève a très clairement exprimé le ras le bol des agents face à la surchage de travail directement liée aux suppressions d'emplois qui dégradent leurs conditions de travail et génèrent un malaise croissant allant du stress au burn-out. C'est le cas pour plusieurs agents.

Les réprésentants FORCE OUVRIERE ont aussi dénoncé les conditions de restauration imposées aux agents de la Trésorerie des CHN et le syndicat a saisi la Fédération des Finances FO pour que les choses changent et que chaque agent du territoire puisse bénéficier d'un repas à un prix normal.

Enfin, il a été décidé que les ponts naturels retenus au titre de l'année 2017 seraient au nombre de deux : 26 mai 2017 (Ascension) et 14 août 2017 (veille de l'assomption).

Vos représentants FO-DGIP : Alain DELBAUVE , Henri DOVIL,
Simone KARTOTAROENO , Véronique LAMPERTI